



REVUE DE PRESSE INAUGURATION DIVIA VELODI

Active Mobility
cykleo 

20 rue Hector MALOT 75012 PARIS
www.cykleo.fr – contactez-nous@cykleo.fr

DiviaVélodi change de braquet

Dijon métropole développe les mobilités douces. Le service de vélos en libre-service a fait peau neuve pour la rentrée. DiviaVélodi, c'est le vélo en toute liberté.



DiviaVélodi est l'un des services qui contribuent au développement de l'usage du vélo dans l'agglomération dijonnaise. Le principe d'utilisation est simplissime : vous prenez un vélo dans l'une des 40 stations et vous le ramenez quand vous avez fini votre trajet, dans n'importe quelle station. La première demi-heure est gratuite. Le 16 septembre, à l'occasion du lancement de la semaine européenne de la mobilité, le

DiviaVélodi nouveau est inauguré. De nouvelles bicyclettes, plus légères, de nouvelles stations plus simples d'utilisation – plus besoin de soulever son vélo pour le raccrocher – et un système plus souple avec la possibilité désormais de louer un vélo sans aucune démarche préalable, simplement en présentant sa carte bancaire à la borne. Idéal pour toutes celles et tous ceux qui utilisent occasionnellement le service, mais aussi pour les touristes.

Le saviez-vous ?

Il existe 10 parkings à vélos fermés et sécurisés,

situés aux abords de stations de tramway ou d'arrêts de bus, à Chenôve, à Dijon, à Longvic et à Quetigny.

Ces vélostations, désormais rebaptisées DiviaVéloPark, sont gratuites pour les abonnés Divia (10 € par an pour les non-abonnés). Renseignez-vous sur

DIJON : Le Velodi nouveau est arrivé !

16/09/2017 18:30



A l'occasion du lancement de la semaine européenne de la mobilité, le DiviaVélodi nouveau était inauguré ce samedi par Nathalie Koenders, première adjointe au maire, et Laurent Verschelde, directeur général de Keolis Dijon Mobilités. Tour d'horizon des nouveautés.



Les nouveaux Vélodi, qu'il faudra désormais appeler DiviaVélodi, sont entrés en fonction ce samedi. Ils ont été inaugurés par une petite balade dans le centre-ville, de la place de la République à la place des Cordeliers, à laquelle plusieurs élus ont participé autour de Nathalie Koenders, première adjointe de François Rebsamen, Catherine Hervieu, vice-présidente de Dijon Métropole déléguée à l'environnement et aux modes de déplacement doux, et Laurent Verschelde, directeur général de Keolis Dijon Mobilités. L'occasion de présenter les nouveautés de ces vélos «plus modernes, plus réactifs et plus légers» comme l'indiquait Nathalie Koenders.

Une politique volontariste

«Les habitants de Dijon Métropole parcourent en moyenne 3,7 kilomètres de déplacements quotidiens. Ils peuvent le faire plus souvent à vélo» poursuivait-elle. «Nous voulons que la marche et le vélo représentent 40% des déplacements d'ici à 2020. Pour cela, nous avons mené une politique volontariste sur l'urbanisme, qui favorise les modes de déplacement doux. L'ouverture des rues piétonnes aux cyclistes, mais à la vitesse du pas, les double sens cyclables et la possibilité de tourner à droite au feu rouge à certains carrefours sont des mesures qui favorisent le vélo». Et Nathalie Koenders de préciser : «il ne s'agit pas de bannir la voiture mais l'objectif est que les voitures de transit ne viennent pas encombrer le centre-ville».

«Moins de bruit, moins de pollution»

Affirmant que Vélodi a permis à de nombreux Dijonnais d'essayer le vélo «et de passer à l'acte en allant en acheter un», Nathalie Koenders louait ensuite ce mode de déplacement : «Le vélo, c'est moins de bruit et moins de pollution, c'est bon pour la santé et pour le mode de vie en général, et c'est aussi une aussi du pouvoir d'achat, qui

permet donc de dynamiser le commerce de centre-ville».

Catherine Hervieu poursuivait : «Il est bon de se rappeler qu'en 2000, Dijon avait reçu le prix du clou rouillé par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette pour sa non politique en matière de déplacements doux». L'élue mettait ensuite l'accent sur «la tarification très attractive qui permet à tous de pouvoir s'approprier le service».

L'hommage au travail d'André Gervais

Puis elle rendit un hommage appuyé à André Gervais, adjoint au transports décédé cet été, et dont la mémoire planait sur de nombreuses conversations ce samedi matin. «Il pleuvait ce matin et il pleuvra cet après-midi. D'où il est, c'est un signe d'André qui aurait du être avec nous» disait-elle sous un soleil passager mais radieux. Lionel Bard, conseiller municipal présent, insistait lui aussi avec Nathalie Koenders sur le travail accompli par André Gervais dans la fin de sa vie : «en cette rentrée, ce sont ses rubans que nous coupons».

9 ans de Vélodi à Dijon

Pionnière, pour une agglomération de cette taille, le Grand Dijon avait lancé le service Vélodi dès 2008, dans le cadre d'une politique globale déjà favorable à tous les modes de déplacement. En septembre 2017, le système de vélos en libre-service de Dijon Métropole change d'ère sous la marque DiviaVélodi. Le principe d'utilisation est simple : il suffit de prendre un vélo dans l'une des 40 stations DiviaVélodi, et de le ramener, une fois le trajet terminé, dans n'importe quelle station. La première demi-heure est gratuite.

L'application mobile bientôt mise à jour

De nouvelles bicyclettes, plus légères, de nouvelles stations plus simples d'utilisation – plus besoin de soulever son vélo pour le raccrocher – et un système plus souple avec la possibilité désormais de louer un vélo sans être abonné, simplement en présentant sa carte bancaire à la borne. Une nouvelle opportunité pour celles et ceux qui utilisent ponctuellement le service, mais aussi pour les touristes. Laurent Verschelde précise enfin : «l'appli mobile Divia évoluera courant octobre pour intégrer le service Vélodi. Il sera notamment possible d'y consulter les disponibilités des vélos dans les 40 bornes ainsi que les places disponibles, en temps réel et en prévisionnel». A Dijon, la Métropole connectée ne se fera pas sans Divia.

Nicolas Richoffer

Infos Pratiques :

Le fonctionnement du service DiviaVélodi est simple :

- choisissez la durée de votre abonnement : 24 heures, 7 jours, 1 mois ou 1 an (voir tableau ci-dessous)
- empruntez un DiviaVélodi d'une station à l'autre, autant de fois que vous le souhaitez, pendant la durée de vos droits d'accès
- si votre déplacement dépasse 30 minutes, la consommation de votre trajet sera prélevée sur compte (voir tarifs

"coûts horaires" ci-dessous)

1ère étape : comment s'abonner ?

Pour adhérer aux formules 24 heures et 7 jours, la carte bancaire suffit :

- rendez-vous directement à la borne d'une station DiviaVélodi, dès le samedi 16 septembre
- utilisez votre carte bancaire pour le règlement de votre abonnement et le dépôt de garantie
- conservez bien votre code d'accès qui vous sera utile pour chaque emprunt

En cas de dommages ou non-restitution du matériel lors de vos emprunts, une garantie bancaire de 200€ (non encaissée à la souscription) pourra être retenue pour tout ou partie. Il est interdit de conserver un DiviaVélodi plus de 24 heures.

Pour adhérer aux formules 1 mois et 1 an, la Carte nominative DiviaMobilités est indispensable :

Rendez-vous :

- à l'Agence DiviaMobilités muni de votre carte d'identité, d'un RIB et de votre Carte nominative DiviaMobilités, si vous en disposez déjà. Si vous n'avez pas encore votre Carte nominative DiviaMobilités, cliquez ici pour la commander en ligne !
- ou sur la e-boutique pour remplir le formulaire en ligne et renseigner vos coordonnées bancaires (assurez-vous de pouvoir imprimer et scanner certains documents que vous devrez signer)

2ème étape : comment utiliser les DiviaVélodi ?

Rendez-vous à la station DiviaVélodi de votre choix et empruntez un vélo en quelques minutes :

- présentez : votre Carte DiviaMobilités sur la surface de validation ou saisissez votre code d'accès sur l'écran tactile
- si vous êtes abonné 24h ou 7 jours,
- si vous êtes abonné Mensuel ou Annuel,
- saisissez votre mot de passe
- choisissez votre vélo, libérez-le et roulez !

Pour mettre fin à l'emprunt, reposez le vélo dans une station DiviaVélodi.

Attention : assurez-vous que votre vélo est bien raccroché pour que votre compte ne soit pas débité.

Chaque utilisation d'un vélo est gratuite les 30 premières minutes. Au-delà, toute 1/2 heure supplémentaire entamée sera facturée 1 euro si vous êtes abonné Divia Bus et Tram ou 2 euros si ce n'est pas le cas.

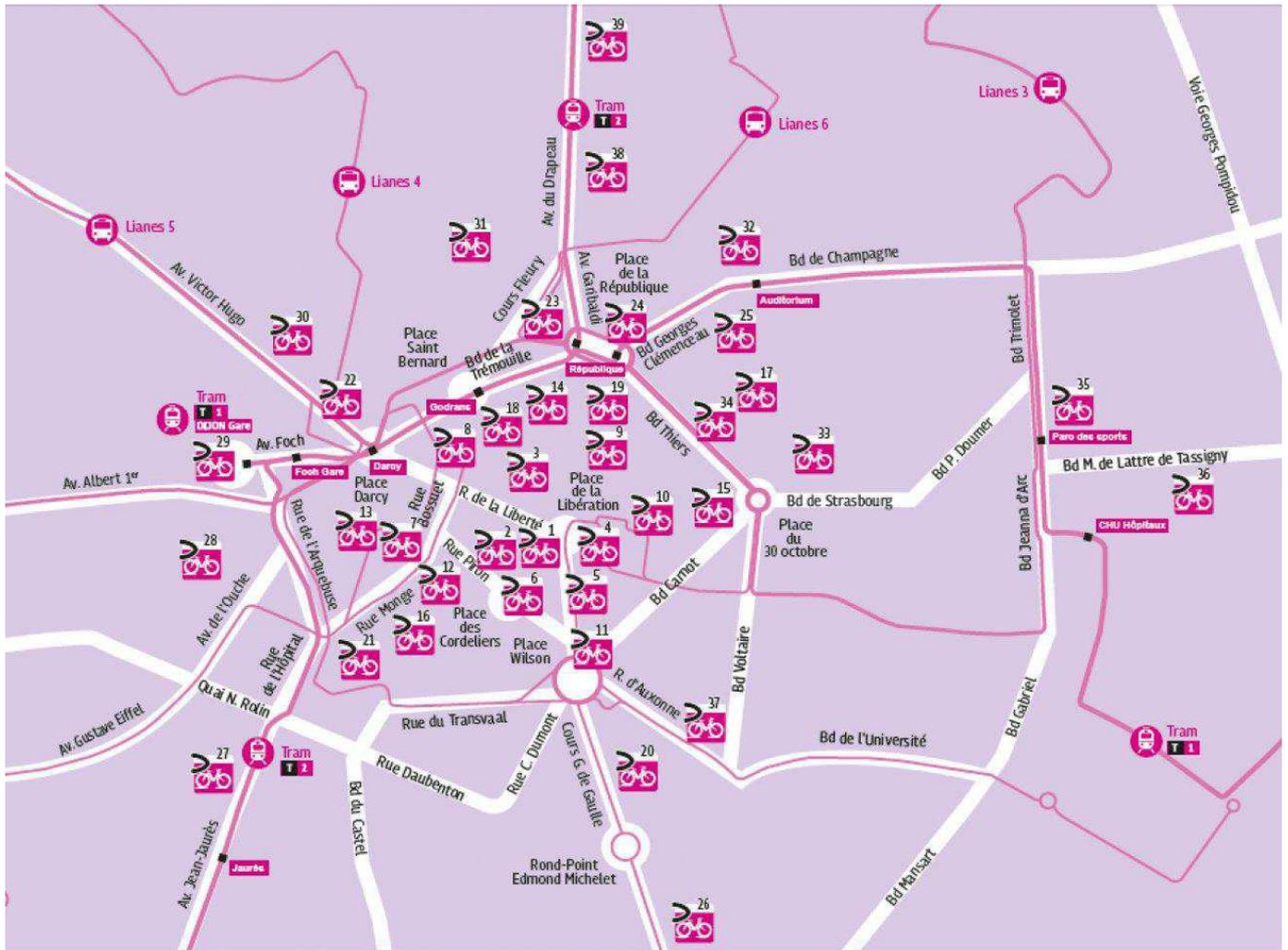
L'abonnement est réglé dès la souscription.

Le coût supplémentaire de consommation éventuel est directement prélevé sur votre compte à l'issue de votre abonnement.

Tarifs du service DiviaVélodi :

	Durée	Tarif plein	Tarif Abonné*	Lieu Mode de paiement
Formules Abonnement	24 heures	1,50 €	1,50 €	Borne de la station par carte bancaire
	7 jours	7 €	7 €	
	mensuel	10 €	7 €	Site, appli et Agence par Carte DiviaMobilités
	annuel	30 €	25 €	
Coûts horaires	première 1/2 heure	Gratuite	Gratuite	/
	ensuite par 1/2 heure	2 €	1 €	

Le plan d'implantation des stations :



40 stations implantées au cœur de Dijon !

- | | | | |
|------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| 1 Place Saint Fiacre | 11 Wilson | 21 Charles Vêques - Monge | 31 Place Barbe |
| 2 Bourg Dauphine | 12 Zola - Monge | 22 Darcy | 32 Auditorium |
| 3 Forges - Notre Dame | 13 Saint Bénigne | 23 Sambin - Ecole de Commerce | 33 Gare - Porte Neuve |
| 4 Place du Théâtre | 14 Préfecture | 24 Marceau - Jardillier | 34 Lycée Carnot |
| 5 Chabot Charny | 15 30 Octobre - Paul Cabet | 25 Clémenceau - Conservatoire | 35 Parc des Sports |
| 6 Place des Cordeliers | 16 Montée de Guise - Berbisey | 26 Cours du Parc - Piscine | 36 Hôpital - Maternité |
| 7 Place Bossuet | 17 Mulhouse - Verdun | 27 Navier - Jean Jaurès | 37 Auxonne - Eldorado |
| 8 Grangier | 18 Cellier de Clairvaux | 28 Planétarium | 38 Drapeau - Dijon Métropole |
| 9 Auguste Comte | 19 République - Rousseau | 29 Gare Dijon Ville | 39 Drapeau - Junot |
| 10 Jeannin - Saumaise | 20 Général de Gaulle - Clinique | 30 Victor Hugo - Spuller | 40 Station en projet |









































PRÉPAREZ-VOUS ! DIVIAVÉLODI ARRIVE, LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE DE DIJON MÉTROPOLE

Plus que quelques semaines de patience ! Premiers « coups de pioche » prévus le 24 juillet prochain : toutes les stations VéloDi fermeront à cette date pour 5 à 6 semaines de travaux. Jusqu'à la fin août, l'ensemble des matériels sera déposé, pour être totalement remplacé...

Le concept du vélo en libre-service s'est vite imposé à Dijon. « Dans la roue » de Lyon (Vélo'v, en 2005) et Paris (le célèbre Vélib', en 2007) le Grand Dijon, déjà promoteur de l'intermodalité, favorise la pratique du vélo. Pionnière, pour une agglomération de cette taille, le Grand Dijon lance le service VéloDi, dès 2008, dans le cadre d'une politique globale favorisant déjà tous les modes de déplacement.

40 STATIONS TOTALEMENT REPENSÉES

Visibles dans le paysage urbain, rendant évident pour tous l'accès au service, les futures stations seront implantées aux mêmes emplacements que les précédentes. Équipées de nouveaux systèmes plus ergonomiques et surtout plus simples à utiliser, les bornes des nouvelles stations DiviaVéloDi sont dotées d'un écran tactile très lisible ; un accueil multilingue, la présentation du service, l'indication des stations voisines. Et surtout, elles permettent un paiement par carte bancaire, bien pratique pour tous, à commencer par les utilisateurs occasionnels. A chaque station, 10 à 20 emplacements seront équipés de petites bornes de fixation, juste à la hauteur du système d'accrochage de chaque vélo. Fini, la contrainte de le soulever par le guidon. Il suffira de rouler pour poser ou retirer le vélo loué !

400 NOUVEAUX VÉLOS

À leur conception robuste, les vélos allient un design moderne et un décor chatoyant. Construit en France, à la Roche-sur-Yon, le modèle proposé est confortable, maniable et élégant, intègre les dernières innovations en matière de sécurité d'utilisation. Plus légers que les vélos précédents, ils sont équipés à l'avant d'un espace « panier » pratique, d'un antivol intégré, d'une jupe arrière évitant les souillures de projections éventuelles, d'une selle confortable dont la hauteur est facile à régler et surprise... Les DiviaVéloDi roulent avec une transmission par cardan ! Cette technologie, empruntée aux motos de prestige, se substitue à la chaîne, ce qui présente de plusieurs avantages : plus de propreté et de sécurité. Fini le look inimitable des pinces à vélos ! Plus de chaîne qui déraile !

ET DES TARIFS TRÈS ATTRACTIFS

Valables pour un abonnement de 24h à un an, ils répondront aux attentes des visiteurs de passage

	Durée abonnement	Lieu de vente	Tout public	Abonné DiviaBus+Tram
Types d'abonnement DiviaVéloDi	24h	boutique en ligne, agence, appli et borne de la station	1,50 €	1,50 €
	7 jours glissants		7 €	7 €
	mensuel	boutique en ligne, appli et agence DiviaMobilités	10 €	7 €
Coût horaire	annuel		30 €	25 €
	par 1/2h		2 €	1 €
	première 1/2h		Gratuite	Gratuite

comme à celles des habitants de Dijon Métropole. Encore un peu de patience pour découvrir en réel la nouvelle livrée des DiviaVéloDi... Lors de la période des « essais », les premiers vélos pas encore mis en service commercial, devraient sillonner la ville dès le début du mois de septembre. Une évidence : le « cassis » des bus et des trams fait partie de leur code couleur !

Alors, rendez-vous le samedi 16 septembre, pour le lancement officiel. Journée nationale des Transports publics oblige ! Nul doute que les DiviaVéloDi, moyen de mobilité rapide et pratique, venant s'inscrire en complément des autres solutions de mobilité de Dijon Métropole, n'ont pas fini de susciter la curiosité et de donner envie.

Prêts à renouer avec l'usage quotidien du vélo pour vos déplacements urbains ? Il faut reconnaître que c'est tentant !

M.N.Z.

LES VÉLOSTATIONS

Évitons les confusions !

Il est souvent d'usage d'utiliser le mot « station » comme nom donné aux emplacements dédiés au stationnement des vélos en libre-service, soit les futures stations « DiviaVéloDi ». Alors dès la rentrée, les dix « VéloStations Divia », abrités à vélos de Dijon Métropole, seront relookés et renommés : « DiviaVéloPark ». Seul leur patronyme change, le service et les tarifs restent les mêmes (PASS annuel 10€, mensuel 1€). Pour mémoire, en général placés à proximité d'une station tram, ces abris couverts sont ouverts à tous les cyclistes, pour faciliter leurs parcours cumulants plusieurs modes, ou simplement pour parquer leur vélo en toute sécurité.

M.N.Z.

Infos sur divia.fr / page DiviaVéloStation



CHANGENT DE NOM



Les VéloStations deviennent DiviaVéloPark.

FERMETURE VÉLOSTATION MONGE à partir du 16 août, en raison de travaux sur le site. Elle reprendra du service après les travaux (fin 2018).

« OFFRE DÉCOUVERTE » RÉSERVÉE AUX ABONNÉS DIVIABUS&TRAM*

Du 16 au 30 septembre, sera réservée aux abonnés Bus et Tram les plus fidèles : PASS 18/25 (9 mois ou annuels), PASS 26 et + (annuels) et abonnés au service Illico (PASS 18/25 ; PASS 26 et +), une offre spéciale dessinée pour découvrir le nouveau service DiviaVéloDi, grâce à un abonnement « 7 jours glissants » offert vous permettant d'emprunter à volonté un vélo pendant cette période.

Mode d'emploi : les 30 premières minutes de chaque utilisation des vélos sont toujours gratuites. Attention à ne pas dépasser cette durée, ensuite il vous sera prélevé 1€ par demi-heure supplémentaire.

Pour bénéficier de cette offre, rendez-vous sur divia.fr début septembre. Différentes offres promotionnelles à l'intention des abonnés DiviaPark, du grand public seront aussi à découvrir ! ■ **M.N.Z.**

* soumis à conditions consultables sur divia.fr

Les nouvelles bornes DiviaVéloDi fonctionneront avec les nouvelles cartes DiviaMobilités

ZOOM

Pendant les travaux : offre spéciale abonnés VéloDi

Pour ceux qui utilisent le service VéloDi régulièrement pour leurs déplacements, « faire sans », même pendant l'été, peut être pénalisant. Nous avons la solution et proposons aux abonnés du service actuel de bénéficier d'un prêt gratuit de l'un des vélos du service de location longue durée « DiviaVélo ». Facile à utiliser, ces vélos sont totalement sécurisés grâce à un triple antivol et peuvent être stationnés sur les arceaux implantés à cet effet dans la ville, ou gratuitement dans un DiviaVéloPark, et à votre domicile. Pour bénéficier de cette offre, il suffit de remplir le formulaire sur divia.fr à la page DiviaVéloDi, en sélectionnant l'objet « DiviaVéloDi - prêt gratuit de DiviaVélo ». Pour les utilisateurs plus occasionnels du service VéloDi, le conseil est le même : ne vous privez pas d'un vélo, cet été. Visitez la page internet « DiviaVélo » sur notre site, vous apprécierez les conditions de service de location. ■

M.N.Z.

* Dans la limite des stocks disponibles.





Cykleo

20 rue Hector MALOT – 75012 PARIS

www.cykleo.fr

contactez-nous@cykleo.fr

01 44 75 18 00

